



AIDE AU MAINTIEN AU LOGEMENT

Objectif	Lutter contre différentes formes de précarité. Aide aux factures liées au logement : énergies
Public	Personne résidant sur la commune de LUCENAY LES AIX depuis plus d'un an. Famille en situation de précarité ou en situation financière ponctuellement difficile
Forme de l'aide	Sous forme de secours exceptionnel pour des factures liées au logement ENERGIES uniquement pour des contrats en cours sachant que certaines personnes peuvent prétendre à des aides de la part de l'état.
Conditions	Les demandes doivent émaner des différentes structures à vocation sociale sachant que les personnes peuvent bénéficier de différents types d'aides. Présentation d'une demande avec la situation financière de la famille
Procédure de la demande	Demande formulée par l'assistante sociale de secteur auprès du CCAS par mail (ccas@lucenay-les-aix.fr) Etude du dossier transmis par le CCAS
Montant	100 € maximum par an
Mise en œuvre de l'aide	Le paiement se fera directement au créancier